



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 115220

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le projet d'extension du parc français d'éoliennes. Des informations parues dans la presse mettent en cause l'efficacité du programme *off-shore* : un investissement « estimé officiellement à 10 milliards d'euros » assorti de l'obligation pour EDF « de racheter l'électricité produite à un prix [...] cinq fois plus élevé que le prix de revient actuel de sa propre production ». Et cela pour une production annuelle effective estimée pour 600 éoliennes à « 900 mégawatts utiles, soit 60 % de la production d'un EPR ». D'aucuns redoutent à juste titre, que ce programme se traduise par une augmentation d'au moins 12 % du tarif actuel de l'électricité payée par le consommateur ; ajoute ses effets aux conséquences financières désastreuses pour nos concitoyens, de la loi Nome, et à la nécessité d'amélioration de la sécurité de nos centrales nucléaires. Il lui demande quels prolongements le Gouvernement entend donner à l'exigence d'un débat national sur l'énergie et à la création d'un pôle public de l'énergie associant producteurs, distributeurs et usagers pour garantir l'intérêt général de nos concitoyens en matière énergétique. Il lui demande également de lui faire connaître l'état actuel d'avancement de ce programme *off-shore* et de lui apporter toutes les précisions nécessaires sur les coûts et chiffres de production évoqués dans la présente question.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115220

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7960

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)